



Septembre 2022

LA LETTRE D'INFORMATION

Mairie de St-Martial-d'Albarède


Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Sommaire

- Le Mot du Maire
- Agenda
- Au Conseil municipal
- Cimetière : reprise des concessions abandonnées
- Voirie
- Traitement des déchets
- La fibre
- Retour en images
- Budget participatif
- L'espace des initiatives
- Faune locale
- Spécial haies
- Disparitions albarédiennes



Bonne rentrée ... après un été record .

Chères Albarédiennes,
Chers Albarédiens,
L'été 2022 restera dans les mémoires.



C'est en effet une année record compte tenu du nombre de jours de canicule. On est arrivé à 30 cette année. Les précédents records au niveau national remontaient à 1983 avec 23 jours et 2003 avec 22 jours. Dans le monde, le mois de juillet 2022 a d'ailleurs été l'un des plus chauds jamais enregistrés. Et le 2e mois le plus sec en France après mars 1961.

On risque d'avoir de plus en plus d'étés très chauds comme cette année. En effet, les climatologues expliquent que l'été 2022 deviendra la norme d'ici quelques années. On pourrait même avoir des pointes à 35 ou 40 degrés dès le mois de juin et jusqu'en septembre. On le sait, la planète se réchauffe. En France, la température moyenne a déjà grimpé d'1,7 degré par rapport à l'ère préindustrielle. Avec le changement climatique, l'eau douce, en quantité finie sur la planète, va devenir plus difficile d'accès. Nous savons que le débit moyen de nos rivières devrait diminuer fortement d'ici 30 ans. Le manque d'eau affectera à la fois les populations humaines et les écosystèmes. La gestion quantitative et qualitative de l'eau constitue un enjeu majeur à prendre en compte dès aujourd'hui.

En dépit d'un contexte difficile, la rentrée scolaire, s'est bien déroulée et j'espère que cette nouvelle année apportera une grande réussite aux enfants de Saint-Martial.

La mauvaise surprise est l'accélération de l'inflation. Un niveau sans précédent depuis les années 1980. La hausse du coût de l'énergie frappe les particuliers comme les entreprises.

Après de nombreux événements estivaux (voir p. 6), l'agenda de cette rentrée est bien rempli. (ci-après) Nous accueillerons le 6 octobre prochain le Préfet, le Président du Conseil départemental ainsi que plusieurs élus et représentants de la Gendarmerie.

La nécessaire gestion du cimetière (p. 4), le traitement des déchets, la voirie ou encore l'arrivée de la fibre (p. 5) resteront autant de fils rouges.

Je voudrais enfin évoquer la disparition de deux personnalités marquantes de notre commune durant cet été : notre doyenne, THOMAS Odette, qui était entrée dans sa 103^e année et Robert PIGNON presque centenaire (p. 8).

Une dernière note pour rappeler combien la nature nous offre un spectacle extraordinaire même s'il s'agit d'un insecte (p. 7).

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne rentrée . Bonne lecture .

Bien fidèlement et bien cordialement

Votre maire

Francis CIPIERRE



Agenda (septembre-décembre)

17 et 18 septembre : 39e journées européennes du patrimoine

23 Septembre : Conseil Municipal

24 septembre : Remise des prix du concours des maisons fleuries et des jardins potagers

6 octobre : inauguration extension gendarmerie en présence du Préfet

8 octobre : Concours de pétanque (Albariens)

22 Octobre : Conseil municipal

26 Novembre : Conseil municipal

17 décembre : Conseil municipal



Ça s'est passé au =



La totalité des comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés puis disponibles sur le site internet de la commune. Nous revenons sur les conseils de juillet/août.

Budget participatif:

Le conseil municipal a voté la somme de 6 000€ à attribuer pour un projet participatif lié à la commune. Monsieur le Maire propose la création d'un groupe de travail composé d'élus et d'habitants de la commune et fait donc appel à des volontaires au sein du Conseil pour participer et animer ce projet.

Voir article p. 4.

Reprise des concessions abandonnées du cimetière

Le conseil municipal autorise la reprise et la réattribution des concessions abandonnées. Isabelle FARNIER première adjointe est chargée du dossier (voir p. 4).

Vente Hangar des Fours à Chaux de la Rebière

La vente est intervenue le 19 août

Achat véhicules agents techniques

Le tracteur municipal, âgé de plus d'une vingtaine d'années, a besoin d'être renouvelé rapidement.

Taux d'indemnités aux élus

Le vote a tenu compte du barème légal correspondant à une population de moins de 500 habitants et d'une nouvelle délégation.

L'arrêté municipal N°2022/056 du 17 AOÛT 2022 a donné une délégation sur l'Action sociale à Dominique DUVERNEUIL, conseillère municipale.

Solidarité avec le Ribéracois.

L'union des maires de la Dordogne a mis en place un fond de solidarité pour le pays Ribéracois dû aux Intempéries (grêle). Un don de 1€ par habitant soit un montant de 487€ a été voté.

Modification des statuts du SDE 24 et du Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOM)

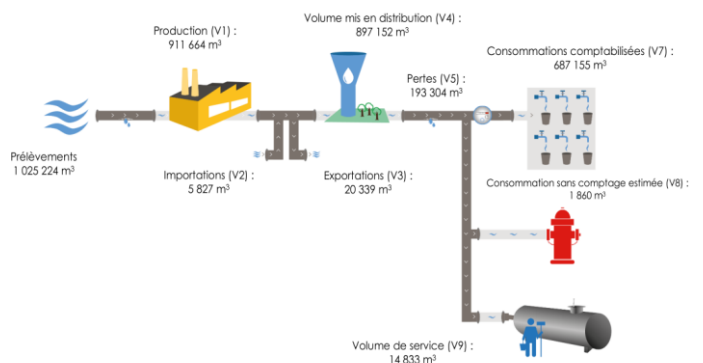
Le Conseil a accepté les changements de statuts proposés mais, pour le SDE24, émet le souhait qu'une note explicative soit jointe au projet de délibération afin que chacun comprenne les raisons des modifications apportées.

Redevance ENEDIS pour occupation du domaine public.

Le Conseil fixe le montant de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, au taux maximum.

Rapport annuel (2021) sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le comité syndical du SIAEP DU NORD EST PERIGORD.

Le Conseil Municipal a pris acte de cette présentation. Il note dans le rapport la bonne qualité de l'eau mais une perte de près 20% des ressources en eau.



Commission Communication, Culture et Vie locale du 26 août.

Ordre du jour : Concours maisons fleuries 2022, Inauguration de la gendarmerie, fêtes de fin d'année, gazette, préservation et dossier Monuments Historiques des Fours à chaux, le budget participatif, projets d'atelier de transformation collectif et associatif, de bûcher solidaire municipal et de plateforme de broyage.

Commission aménagement de la commune –Restauration du patrimoine –Voire Communale

Voir article « voirie » page suivante



Cimetière

La reprise des concessions en état d'abandon est autorisée par la loi mais elle doit respecter une procédure longue et précise. Cette procédure va être lancée à Saint-Martial.

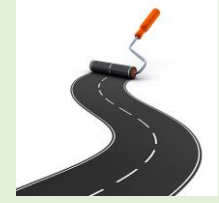
Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse trois critères

- avoir plus de trente ans d'existence ;
- la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans ;
- être à l'état d'abandon.

La constatation de l'état d'abandon constituera la première étape de la procédure qui interviendra après la Toussaint 2022. L'état d'abandon sera constaté par procès-verbal dressé sur place par huissier en présence du maire ou de son délégué accompagné d'un fonctionnaire de police

Les éventuels descendants ou successeurs connus du concessionnaire de la concession abandonnée seront avisés un mois à l'avance. Un an après l'affichage du procès-verbal de constat, un nouveau procès-verbal rédigé dans les mêmes conditions doit constater que la concession continue d'être en état d'abandon et doit notifier aux intéressés les mesures envisagées. La dernière étape sera l'exhumation dans les emplacements repris et la réinhumation dans un emplacement du cimetière affecté à perpétuité en ossuaire.

Voirie



Commission travaux

Après trois années d'investissements consacrés à la gendarmerie, la municipalité doit réaliser des actions de maintien en état de sa voirie. Une consultation a été réalisée fin juin en collaboration avec l'Agence Technique Départementale, la commission d'appel d'offre et le conseil municipal ont validé la candidature de l'entreprise LAGARDE et LARONZE pour un montant maximum de 170 000€. En raison de l'importance des travaux à réaliser ceux-ci seront étalés sur deux années (2022 et 2023).

Les projets de voirie prévus :

- Réfection de voirie et d'accotement du chemin du Paradis
- Réfection de la route du Chatenet entre la 705 et la route de l'Etang (Las Gertas)
- Réfection de voirie des impasses de la Brasserie et du Civadeau
- Réfection Rue des Figuiers.
- Reprise partielle du Chemin du Barrage.
- Stabilisation d'une partie de l'accotements de la route du Faureau.
- Aménagement carrefour D67 et route du Faureau.
- Différentes reprises, réparations et regoudronnage route de Liarou Impasse de Veyrières, route du Bost Noir, route de la Gondie, chemin de la Borderie, rue Pierre Laussinotte.
- Réfection des parkings de la mairie et du Palou

Le budget participatif communal c'est parti : Vous avez une idée pour notre commune ? Proposez-la !

L'étape préalable est la constitution d'un Conseil Participatif. Afin de garantir l'implication des Albarédiens tout au long du dispositif, une instance de gouvernance participative est en cours de constitution avec 9 membres. Son rôle sera de :

- Garantir la bonne conduite et le suivi de la démarche,
- S'assurer de la recevabilité et faisabilité des idées,
- Sélectionner les projets à présenter au vote
- Participer au dépouillement,
- Valider les résultats du vote citoyen,
- Évaluer la démarche .

Le calendrier sera présenté prochainement.



Etape 1 : Appel à idées - Proposez votre idée

En complétant un formulaire d'idées qui sera disponible sur le site internet ou en mairie.

Etape 2 : Présélection par le Conseil participatif.

Etape 3 : Vote

Etape 4 : Résultat et réalisation des projets lauréats

Une fois les projets lauréats connus, ils sont réalisés par les équipes (municipalité et porteur-euses de projet).



Information concernant la future redevance de traitement de vos déchets.

- Le SMD3 vous a adressé dernièrement une simulation de votre future facture concernant la collecte et le traitement de vos déchets ménagers, celle-ci vous donne un aperçu de votre redevance 2023. Les foyers n'ayant pas effectué leur déclaration auprès du service usager du SMD3 se sont vus appliquer d'office le montant maximum de la redevance (soit pour 5 à 6 personnes dans le foyer). Il est impératif pour ceux qui ne rentrent pas dans ce critère de composition de leur foyer d'effectuer une demande de correction de vos données afin de ne pas payer le double ou le triple de la redevance à laquelle vous pouvez prétendre.

- Certaines maisons ou appartements sont inhabités car vos parents ou vos proches sont en maison de retraite, avec la mise en place de la redevance sur les déchets en 2023, celle-ci peut être exonérée à la condition de fournir au service usager du SMD3 une attestation de présence des personnes en EHPAD (bulletin de situation).

- Les personnes en perte d'autonomie et titulaires de la carte mobilité inclusion (CMI) peuvent demander auprès du SMD3 un service de collecte de proximité adapté aux personnes handicapées. Cette demande doit transiter par votre mairie et la communauté de communes.

Coordonnées : SMD3 : 09 71 00 84 24 - service.usagers@smd3.fr

Coordonnées mairie : 05 53 62 48 11 – mairie-st-martial-albarede@wanadoo.fr

Depuis le 1er février 2022, la carte usager est nécessaire pour accéder en déchèterie.

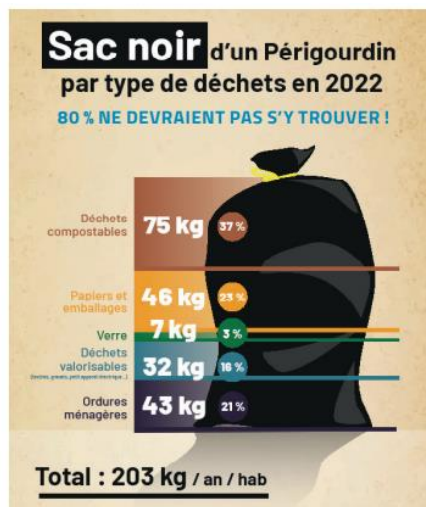
Si vous ne disposez pas de cette carte, veuillez contacter le SMD3 :

09 71 00 84 24 (Appel non surtaxé) / service.usagers@smd3.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30 ou remplir le formulaire d'inscription en ligne sur smd3.fr

Fonctionnement : L'utilisateur (particulier ou professionnel) doit présenter sa carte à la borne d'entrée de la

déchèterie, la borne reconnaît la carte et permet l'ouverture de la barrière d'entrée, l'utilisateur peut alors accéder au site.



Information fibre

- Certains foyers de la commune sont déjà éligibles à une connexion à la fibre, afin de connaître votre éligibilité ou l'avancement des travaux de déploiement vous pouvez consulter le site internet de la région Nouvelle Aquitaine : <https://nathd.fr>. Allez sur l'onglet « PARTICULIERS tester votre accès à la fibre » et entrez votre adresse. Une carte apparaîtra avec des points verts, rouges et oranges. Points verts = vous êtes éligibles. Contactez votre opérateur afin de vous raccorder si vous le souhaitez. Le site de la Nouvelle Aquitaine est plutôt bien fait car vous pouvez effectuer votre demande directement à un opérateur de votre choix.

- Votre opérateur vous raccordera directement à votre BOX (qui sera changée pour accueillir la fibre), le point de livraison fibre sera situé à la place de l'ancienne prise de téléphone. En principe l'opérateur doit suivre votre ancienne ligne et laisser en place le fil cuivre. ATTENTION un seul point de livraison. Le coût de raccordement de la fibre au réseau est pris en charge par votre opérateur dans le cadre de votre abonnement (en principe 3 niveaux d'abonnement en fonction du débit souhaité).

Rappel : Pour ceux et celles qui ne sont pas à l'aise avec la navigation internet vous pouvez prendre RV avec notre conseiller numérique qui est présent à la mairie tous les mercredis matin.

Retour en images



Passage attentif du Jury des Maisons Fleuries
le 25 juin



Concert Omnia Voice dans l'église Saint-Martial

Le 20 juillet, le Comité des fêtes Albarédien organisait un concert. Les choristes avec des œuvres du répertoire tant sacré que profane et ajoutant quelques chansons populaires ont enchanté l'auditoire car l'église était comble.



Les Albarians

249 participants étaient inscrits à la pétanque des vacanciers le jeudi 18 août. Une belle compétition estivale qui a rassemblé plusieurs générations..

Périgord Ladies

La quatrième édition de La Périgord Ladies se disputait le samedi 13 août entre Sarliac-sur-l'Isle et Boulazac-Isle-Manoire (120,8 km) et passait par Saint-Martial. La côte de la Gondie a marqué un tournant de la course.



Découvrir l'église de Saint-Martial

Le 31 août. Daniel DAUMENS intéressa un public d'une trentaine de personnes avec l'histoire de Saint-Martial et de son église. Le Père NIQUOT, curé de Saint-Eloi-les-Forges (Excideuil), célébra ensuite une messe. Un verre de l'amitié fut offert par la Municipalité.



L'espace des initiatives

Alors on danse à Saint-Martial

COURS DE DANSE à DEUX : (Autres que Danses de salon traditionnelles / (West-Coast-Swing – Two-Step Cross-Step-Waltz – Rock-Swing – Cubain – Etc.)

COURS DE DANSE EN GROUPE ET EN SOLO :
(Danse synchronisée avec ou sans variante – Danse de groupe avec interaction – Impro Solo)

HORAIRES :

Danse à 2 grands débutants : Le jeudi de 19h00 à 20h00

Danse en Groupe ou en Solo : Le jeudi de 20h00 à 21h00

Danse à 2 Faux débutants : Le jeudi de 21h00 à 22h00

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Contacteur Philippe (Danse Attitude) 06 07 10 29 74

Affilié à la FFD (Fédération Française de Danse)

L'ère ÉVE Grandi-OZ

L'objet de cette nouvelle association est la valorisation du bien-être et du développement personnel, la pratique ou l'apprentissage de techniques favorisant la relaxation, la confiance en soi, la relation aux autres et toutes activités favorisant le partage et l'échange.

Dans cette optique, nous vous proposons divers ateliers qui s'étofferont au fur et à mesure des demandes et offres des un(e)s et des autres.

- Cercles de femmes
- Atelier de Géométrie sacrée
- Atelier collectif de Sophrologie
- Atelier de relaxation, méditation,
- Ateliers créatifs
- Propositions de rencontres autour de thèmes

Le calendrier est disponible sur simple demande à :

asso.lesrevegetrandioses@gmail.com

Plus d'info au 06 41 12 23 11.

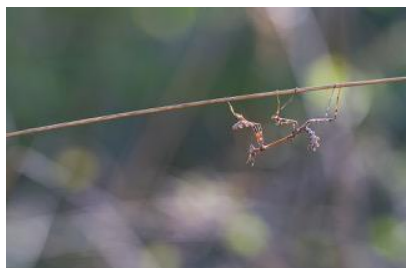


Reprise des cours de Yoga avec Vanessa Guilhem "Sahasrara Yoga" les mardis dans la salle des associations. de 14h15 à 15h45, Yin Yoga et de 18h00 à 19h30 Yin-Yang Yoga
Tél : 06.89.98.84.90

Journée porte ouverte

Dimanche 25 septembre 10h30-16h30

Salle des associations de Saint-Martial



Le diabolon

Quel drôle d'insecte !

Sur notre commune de Saint-Martial, on peut observer des diabolons dans les friches sèches en montant sur La Gondie ou en montant sur Le Chatenet.

Le diabolon est la forme larvaire de l'Empuse pennée, une cousine de la Mante religieuse. L'Empuse pennée pond une douzaine d'œufs dans une oothèque au début de l'été, les diabolons vont naître quelques semaines plus tard, et au début de l'automne ils mesureront de 2 à 3 cm. À ce stade ils ont un abdomen recourbé très caractéristique et ils n'ont pas d'ailes ... et déjà une tête d'alien ! Leur couleur est assez variable : gris, beige, beige rosé ... Ils évoluent dans les friches sèches et ensoleillées, et même s'ils sont peut-être assez courants, il faut un œil averti pour les repérer car ils restent souvent immobiles et se fondent dans le décor des herbes sèches. Jusqu'à la fin de l'hiver ils vont vivre sous cette forme, profitant du moindre rayon de soleil pour se nourrir de petits insectes, et puis, avec l'arrivée des beaux jours, la nourriture devenant plus abondante ils vont rapidement grandir, jusqu'à 5 ou 6 cm, et prendre leur forme adulte lors de leur dernière mue : l'abdomen se redresse et des ailes apparaissent. Les Empuses adultes, qui ressemblent beaucoup aux Mantes religieuses, vont s'accoupler au cours du printemps, elles laisseront une oothèque accrochée à une tige et ne passeront pas l'hiver suivant.

Que ce soit sous leur forme larvaire (diabolon) ou sous leur forme adulte, les Empuses sont absolument inoffensives.

Photos et texte de Daniel et Chantal JAFFRAIN .
<https://danieljaffrain.wixsite.com/instantdenature>

Faune locale



Malheureusement, aujourd'hui encore, et même si quelques kilomètres de haie sont replantées, la destruction se poursuit emportant avant tout les vieux arbres pourtant les plus accueillants pour la faune et les plus agréables dans le paysage. Bien souvent la crainte du bois mort est invoquée mais il faut savoir que le bois mort est aujourd'hui largement reconnu comme un élément fondamental des écosystèmes, à favoriser au plus vite dans nos bois et nos campagnes

Ainsi les quelques haies qui sont plantées aujourd'hui mettront plus de cent ans avant de redonner des haies bocagères complètes présentant tous les habitats et tous les aspects esthétiques qu'une haie peut offrir.

Les services rendus par les haies :

- o C'est l'habitat essentiel de la grande majorité des animaux du bocage
- o Ce sont des corridors écologiques indispensables qui relient les différents écosystèmes.
- o Elles jouent des fonctions très importantes dans le cycle de l'eau. L'eau stoppée par les haies va déposer les sédiments qu'elle emportait, limitant ainsi l'érosion et l'apport de sédiment dans la rivière. De plus, l'écoulement étant moins violent, l'eau déplacera moins de sédiments. Elles offrent enfin d'immenses services agro-économiques

Dans l'intérêt de la végétation, il est conseillé d'effectuer la taille d'un arbre ou d'un arbuste durant le repos végétatif, **entre la fin de l'automne et l'hiver**. Ceci permet de réduire les écoulements de sève et de résine au niveau des plaies de taille, de limiter les contaminations et d'amplifier la cicatrisation pendant la période de croissance. Pour les arbustes à fleurs printanières, il est préconisé de les tailler immédiatement après leur floraison.

Entretien d'une haie

Les techniques manuelles (cisaille, sécateur ...) peuvent être fastidieuses si les conditions ne s'y prêtent pas. Cependant elles respectent les végétaux et permettent à l'utilisateur d'anticiper son travail par l'observation de la zone. Les techniques mécaniques (principalement le taille-haie) facilitent le travail et diminuent le temps sur des linéaires de haies importants.

De décembre à avril-mai, il se peut donc qu'en débroussaillant vous vous retrouviez nez à nez avec un hérisson hibernant. Ce réveil non programmé lui est néfaste.

Remettez-le alors sous un tas de feuilles mortes sèches, sous un tas de bois ou à l'abri du vent, afin de limiter ses pertes d'énergies hivernales.

Disparitions d'albarédiens-ne

Notre doyenne Odette THOMAS née ELANDROY est décédée dans sa 103ème année le 31 août. Odette et son mari Marcel THOMAS venaient de la région parisienne. Ils s'étaient mariés le 18 avril 1942, sous l'Occupation, à Paris. Lui était dessinateur et elle couturière dans des maisons de hautes coutures. A leur retraite, ils ont fait construire une agréable maison au Maine. Ils avaient décidé de passer leurs vieux jours au calme dans notre belle région. Elle vivait seule depuis la disparition de sa fille unique (2000) et de son mari (2014).

Son centenaire avait été fêté par ses voisins et la Municipalité. Il y a quelques mois, elle avait dû intégrer l'EHPAD d'Excideuil. Posée, coquette, attentive à son jardin, elle laisse un souvenir ému à ses voisins et ses amis. Ses obsèques ont été célébrées le lundi 5 septembre 2022 à 10h00 en l'Église de Saint-Martial.

Les obsèques de Jean-Louis FONTALIRANT, décédé à Paris âgé de 66 ans, ont été célébrées le mardi 13 septembre 2022, à 14 h 30 en l'église de Saint-Martial-d'Albarède suivies de l'inhumation au cimetière.

Robert PIGNON s'est éteint à l'âge de 99 ans.

Plusieurs habitants de la commune se sont rendus le mercredi 27 juillet 2022 au cimetière de Domme pour une cérémonie civile. Fils de Jean PIGNON, historien de la Tunisie, et de France REIX-PIGNON, qui avaient pris leur retraite dans l'ancien presbytère de Saint-Martial, Robert PIGNON s'était engagé très jeune comme pilote d'avion de chasse. Officier de réserve, il était chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire. Devenu ingénieur chez Schlumberger, il avait été très marqué par les événements de 1968. Il s'était alors orienté vers la psychologie et avait publié plusieurs recherches s'appuyant sur ses propres expériences vis-à-vis de l'Autorité. Conseiller municipal de 1995 à 2001 sous un mandat de Jean ANDRIEUX, il a apporté son expérience et ses compétences à la commune. Il a longtemps habité le bourg de Saint-Martial avant de rejoindre la Maison de retraite et EHPAD d'Excideuil.